



LIVRET DES TARIFS 2026

Régie des Ports

Table des matières

Régie des Ports	2
▪ Port Principal et Port Ambonne	2
1. STATIONNEMENT SUR LE PLAN D'EAU A L'ANNEE – POSTES À FLOT.....	2
2. STATIONNEMENT DE COURTE DUREE	5
3. AMODIATION DE PLAN D'EAU – MARINAS VENT DES DAMES	6
4. PRESTATIONS	7
5. CONDITIONS PARTICULIERES	11
6- NOUVEAUX TARIFS.....	13
Tarifs emplacements équipés de bornes systèmes régulateur de fluides avec compteurs	13
7- SERVICES	0

Régie des Ports

▪ Port Principal et Port Ambonne

1. STATIONNEMENT SUR LE PLAN D'EAU A L'ANNEE – POSTES À FLOT

Mise à disposition des moyens d'amarrage pour stationnement sur le plan d'eau des bateaux à Voile et à Moteur.

Monocoques

Catégorie	Longueur	ABT ANNUEL en € T.T.C *
I	Moins de 5 M	1 354,80
II	5,01 à 6,50 M	1 813,51
III	6,51 à 8,00 M	2 235,18
IV	8,01 à 9,50 M	2 699,39
V	9,51 à 11,00 M	3 237,69
VI	11,01 à 13,00 M	3 928,88
VII	13,01 à 15,00 M	4 795,78
VIII	15,01 à 18,00 M	5 821,63
IX	18,01 à 24,00 M	7 602,98
X	Au-delà de 24,00 M par Mètre supplémentaire	606,63

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

Multicoques

MULTICOQUES A	ABT ANNUEL en € T.T.C *
A1 (6,51 à 8,00 M - 0 à 3,50 M)	2 236,57
A2 (6,51 à 8,00 M - 3,51 à 4,00 M)	2 534,31
A3 (6,51 à 8,00 M - 4,01 à 4,50 M)	2 840,35
A4 (6,51 à 8,00 M - 4,51 à 5,00 M)	3 128,51
A5 (6,51 à 8,00 M - 5,01 à 5,50 M)	3 343,94
A6 (6,51 à 8,00 M - 5,51 à 6,00 M)	3 739,16
A7 (6,51 à 8,00 M - 6,01 à 6,50 M)	4 027,33
A8 (6,51 à 8,00 M - 6,51 à 7,00 M)	4 338,84

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

MULTICOQUES B	ABT ANNUEL en € T.T.C *
B1 (8,01 à 9,50 M - 0 à 4,00 M)	2 693,90
B2 (8,01 à 9,50 M - 4,01 à 4,50 M)	3 008,14
B3 (8,01 à 9,50 M - 4,51 à 5,00 M)	3 331,99
B4 (8,01 à 9,50 M - 5,01 à 5,50 M)	3 793,08
B5 (8,01 à 9,50 M - 5,51 à 6,00 M)	3 968,73
B6 (8,01 à 9,50 M - 6,01 à 6,50 M)	4 361,17
B7 (8,01 à 9,50 M - 6,51 à 7,00 M)	4 621,90
B8 (8,01 à 9,50 M - 7,01 à 7,50 M)	4 907,34

B9 (8,01 à 9,50 M - 7,51 à 8,00 M)	5 221,57
------------------------------------	----------

*À ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

MULTICOQUES C	ABT ANNUEL en € T.T.C *
C1 (9,51 à 11,00 M - 4,01 à 4,50 M)	3 216,73
C2 (9,51 à 11,00 M - 4,51 à 5,00 M)	3 552,93
C3 (9,51 à 11,00 M - 5,01 à 5,50 M)	3 890,48
C4 (9,51 à 11,00 M - 5,51 à 6,00 M)	4 203,37
C5 (9,51 à 11,00 M - 6,01 à 6,50 M)	4 567,02
C6 (9,51 à 11,00 M - 6,51 à 7,00 M)	4 907,34
C7 (9,51 à 11,00 M - 7,01 à 7,50 M)	5 246,27
C8 (9,51 à 11,00 M - 7,51 à 8,00 M)	5 689,52
C9 (9,51 à 11,00 M - 8,01 à 8,50 M)	5 921,41
CA (9,51 à 11,00 M - 8,51 à 9,00 M)	6 260,36

*À ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

MULTICOQUES D	ABT ANNUEL en € T.T.C *
D1 (11,01 à 13,00 M - 4,51 à 5,00 M)	3 919,32
D2 (11,01 à 13,00 M - 5,01 à 5,50 M)	4 284,33
D3 (11,01 à 13,00 M - 5,51 à 6,00 M)	4 674,04
D4 (11,01 à 13,00 M - 6,01 à 6,50 M)	5 039,04
D5 (11,01 à 13,00 M - 6,51 à 7,00 M)	5 404,08
D6 (11,01 à 13,00 M - 7,01 à 7,50 M)	5 767,73
D7 (11,01 à 13,00 M - 7,51 à 8,00 M)	6 131,37
D8 (11,01 à 13,00 M - 8,01 à 8,50 M)	6 522,45
D9 (11,01 à 13,00 M - 8,51 à 9,00 M)	6 886,12
DA (11,01 à 13,00 M - 9,01 à 9,50 M)	7 249,74
DB (11,01 à 13,00 M - 9,51 à 10,00 M)	7 593,64

*À ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

MULTICOQUES E	ABT ANNUEL en € T.T.C *
E1 (13,01 à 15,00 M - 5,01 à 5,50 M)	4 886,37
E2 (13,01 à 15,00 M - 5,51 à 6,00 M)	5 223,91
E3 (13,01 à 15,00 M - 6,01 à 6,50 M)	5 613,67
E4 (13,01 à 15,00 M - 6,51 à 7,00 M)	6 030,81
E5 (13,01 à 15,00 M - 7,01 à 7,50 M)	6 474,04
E6 (13,01 à 15,00 M - 7,51 à 8,00 M)	6 863,76
E7 (13,01 à 15,00 M - 8,01 à 8,50 M)	7 278,16
E8 (13,01 à 15,00 M - 8,51 à 9,00 M)	7 670,62
E9 (13,01 à 15,00 M - 9,01 à 9,50 M)	8 087,78
EA (13,01 à 15,00 M - 9,51 à 10,00 M)	8 684,71

*À ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

MULTICOQUES F	ABT ANNUEL en € T.T.C *
F1 (15,01 à 18,00 M - 5,51 à 6,00 M)	5 816,16
F2 (15,01 à 18,00 M - 6,01 à 6,50 M)	6 310,16
F3 (15,01 à 18,00 M - 6,51 à 7,00 M)	6 778,06
F4 (15,01 à 18,00 M - 7,01 à 7,50 M)	7 272,09
F5 (15,01 à 18,00 M - 7,51 à 8,00 M)	7 740,02
F6 (15,01 à 18,00 M - 8,01 à 8,50 M)	8 262,86
F7 (15,01 à 18,00 M - 8,51 à 9,00 M)	8 732,16
F8 (15,01 à 18,00 M - 9,01 à 9,50 M)	9 226,16
F9 (15,01 à 18,00 M - 9,51 à 10,00 M)	9 695,48
Au-delà par Mètre supplémentaire	643,85

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

Pêcheurs professionnels (petits métiers)

Bassin 1 au droit du Quai du môle Ouest. Tarif appliqué au pêcheurs professionnels

Catégorie-Longueur	ABT ANNUEL *
A : (0 à 8,00 M)	274,70
B : (8,01 à 11,00 M)	345,76

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

Palangriers

Catégories	Longueur	ABT ANNUEL en € T.T.C *
I	Moins de 5 M	906,76
II	5.01 à 6.50 M	906,76
III	6.51 à 8 M	1 117,59

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

Hivernage monocoques

La période d'hivernage s'établit sur la base d'un forfait qui s'étend 01/10 au 31/12 de l'année N et du 01/01 au 31/03 de l'année N+1. Tout contrat d'hivernage entraînera l'application des frais de dossier en vigueur.

Catégorie-Longueur	Montant forfaitaire en € T.T.C *
IV : (8,01 à 9,50 M)	1 170,65
V : (9,51 à 11,00 M)	1 403,68
VI : (11,01 à 13,00 M)	1 702,98
VII : (13,01 à 15,00 M)	2 077,81
VIII : (15,01 à 18,00 M)	2 731,00
IX : (18,01 à 24,00 M)	4 151,90

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire)

2. STATIONNEMENT DE COURTE DUREE

Les tarifs ont été établis pour 3 périodes distinctes : **Basse saison** : Octobre à Mars inclus / **Moyenne saison** : Avril ; Mai ; Juin ; Septembre / **Haute Saison** : Juillet ; Août. La journée commence à midi et finit à midi le lendemain, toute journée entamée est due.

Monocoques

PASSAGES	Basse saison en € T.T.C *			Moyenne saison en € T.T.C *			Haute saison en € T.T.C *		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
0 Jusqu'à 4,00 M	8,06	44,52	156,79	14,32	78,94	277,32	15,98	87,98	308,86
I : 4,01 à 5,00 M	8,10	44,84	158,03	16,01	88,27	310,11	19,13	105,62	370,80
II : 5,01 à 6,50 M	11,30	62,58	220,58	20,78	114,66	402,84	25,52	140,77	494,28
III : 6,51 à 8,00 M	14,53	80,38	283,38	24,00	132,50	465,67	31,21	172,06	604,18
IV : 8,01 à 9,50 M	16,22	89,55	315,71	28,79	159,00	558,67	36,68	202,34	710,53
V : 9,51 à 11,00 M	19,40	107,56	379,06	35,19	194,17	682,16	43,05	237,54	833,98
VI : 11,01 à 13,00 M	24,20	133,95	471,85	44,75	246,80	866,93	54,19	298,91	1 049,22
VII : 13,01 à 15,00 M)	29,01	160,56	565,51	52,73	290,84	1 021,52	66,91	368,99	1 294,94
VIII : 15,01 à 18,00 M	33,88	187,45	660,37	62,31	343,70	1 207,25	78,06	430,53	1 511,15
IX : 18,01 à 24,00 M	51,57	285,01	1 003,30	83,07	458,36	1 610,03	103,57	571,20	2 004,85
X : Au-delà par mètre supplémentaire (25,01 à 999,00)	13,91	76,50	268,08	13,91	76,50	268,08	13,91	76,50	268,08

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire par jour) et la Taxe de séjour en vigueur

Multicoques

PASSAGE MULTICOQUES	Basse saison en € T.T.C *			Moyenne saison en € T.T.C *			Haute saison en € T.T.C *		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
A (0 à 50,00 - 0 à 3,50)	16,14	88,78	310,75	25,61	140,89	493,12	31,90	175,45	682,79
B (0 à 50,00 - 3,51 à 4,00)	17,72	97,50	341,21	30,27	166,54	582,89	36,66	201,56	705,47
C (0 à 50,00 - 4,01 à 4,50)	20,89	114,90	402,16	36,67	201,64	705,71	46,18	254,00	889,01
D (0 à 50,00 - 4,51 à 5,00)	25,72	141,43	494,97	46,20	254,21	889,68	55,62	305,96	1 070,86
E (0 à 50,00 - 5,01 à 6,50)	30,50	167,73	587,09	54,19	297,99	1 042,97	66,75	367,11	1 284,86
F (0 à 50,00 - 6,51 à 7,00)	35,25	193,86	678,47	62,12	341,66	1 195,77	77,87	428,30	1 499,09
G (0 à 50,00 - 7,01 à 7,50)	42,88	235,92	825,72	72,85	400,67	1 402,32	90,15	495,90	1 735,65
H (0 à 50,00 - 7,51 à 8,00)	50,55	278,06	973,18	83,67	460,22	1 610,70	102,47	563,55	1 972,41
I (0 à 50,00 - 8,01 à 8,50)	58,19	319,99	1 119,95	94,40	519,23	1 817,26	114,73	631,01	2 208,50
J (0 à 50,00 - 8,51 à 9,00)	65,86	362,26	1 267,89	105,21	578,78	2 025,69	127,03	698,53	2 445,27
K (0 à 50,00 - 9,01 à 9,50)	73,47	404,12	1 414,41	115,97	637,79	2 232,23	139,29	766,10	2 681,37
L (0 à 50,00 - 9,51 à 10,00)	81,14	446,27	1 561,88	126,78	697,33	2 440,63	151,63	833,89	2 918,61
M (0 à 50,00 - 10,01 à 10,50)	88,80	488,39	1 709,31	137,59	756,75	2 709,73	163,94	901,62	3 200,89
N (0 à 50,00 - 10,51 à 11,00)	96,45	530,51	1 856,75	148,39	816,17	2 978,83	176,27	969,34	3 483,15
O (0 à 50,00 - 11,01 à 11,50)	104,10	572,63	2 004,18	159,19	875,59	3 247,92	188,59	1 037,08	3 765,43
P (0 à 50,00 - 11,51 à 12,00)	111,76	614,74	2 151,62	170,00	935,00	3 517,02	200,92	1 104,80	4 047,70
Q au-delà par 1/2 m supplémentaire (0 à 50,00 - 12,01 à 50,00)	7,65	42,12	147,44	10,80	59,41	269,10	12,32	67,72	282,28

*A ces tarifs, il convient d'ajouter la Redevance Environnementale en vigueur (par mètre linéaire par jour) et la Taxe de séjour en vigueur

Passage sans droit ni titre

Catégorie	Longueur	Tarif journalier en € TTC
I	Moins de 5 M	98,40
II	5.01 à 6.50 M	108,83
III	6.51 à 8.00 M	108,83
IV	8.01 à 9.50 M	118,73
V	9.51 à 11.00 M	118,73
VI	11.01 à 13.00 M	118,73
VII	13.01 à 15.00 M	148,41
VIII	15.01 à 18.00 M	148,41
IX	18.01 à 24.00 M	148,41

3. AMODIATION DE PLAN D'EAU – MARINAS VENT DES DAMES

Convention annuelle d'occupation du domaine public portuaire

Catégorie-Longueur	ABT ANNUEL en € T.T.C
4 : 8.01 à 9.50 M	2159,52
5 : 9.51 à 11.00 M	2590,15
6 : 11.01 à 13.00 M	3143,11
7 : 13.01 à 15.00 M	3836,64

Convention de garantie d'amarrage de 35 ans

Catégorie-Longueur	ABT ANNUEL en € T.T.C
4 : 8.01 à 9.50 M	1212,88
5 : 9.51 à 11.00 M	1415,47
6 : 11.01 à 13.00 M	1672,79
7 : 13.01 à 15.00 M	1989,47

Contrat 15 ans

Catégorie-Longueur	Largeur Box	ABT ANNUEL en € T.T.C
4 : 8.01 à 9.50 M	De 3,02 à 3,50m	633,38
	De 3,91 à 4,00m	668,90
	De 4,06 à 4,10m	674,39
	De 4,21 à 4,30m	688,52
5 : 9.51 à 11.00 M	De 3,91 à 4,00m	691,25
6 : 11.01 à 13.00 M	De 0,00 à 3,01m	535,26
	De 3,91 à 4,00m	721,03
	De 4,81 à 5,00m	784,49
7 : 13.01 à 15.00 M	De 5,21 à 5,30	835,49
	De 5,36 à 5,50	849,63

Tarifs passage marinas

PASSAGES	Basse saison en € T.T.C *			Moyenne saison en € T.T.C *			Haute saison en € T.T.C *		
	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois	Jour	Semaine	Mois
IV : 8.01 à 9.50 M	12,98	71,65	252,56	23,02	127,20	446,94	29,34	161,88	568,41
V : 9.51 à 11.00 M	15,53	86,06	303,24	28,16	155,33	545,74	34,43	190,01	667,18
VI : 11.01 à 13.00 M	19,35	107,17	377,49	35,80	197,43	693,53	43,35	239,14	839,39
VII : 13.01 à 15.00 M)	23,21	128,44	452,40	42,18	232,67	817,21	53,51	295,20	1035,95

*Les tarifs ont été établis pour 3 périodes distinctes : **Basse saison** : Octobre à Mars inclus / **Moyenne saison**

: Avril ; Mai ; Juin ; Septembre / **Haute Saison** : Juillet ; Août. La journée commence à midi et finit à midi le lendemain, toute journée entamée est due.

4. PRESTATIONS

Prestations portuaires diverses

Désignation			Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Amarre / ml		Prix Fixe					6,65
Casquette		Prix Fixe					11,87
Autocollant		Prix Fixe					0,49
Verre Transparent		Prix Fixe					4,95
Porte clé		Prix Fixe					4,95
Bonnet		Prix Fixe					11,87
Frais annulation passage		Prix Fixe					25
Frais de dossier		Prix Fixe					50
Frais sur impayés		Prix Fixe					40
Nettoyage fond de zone		Prix Fixe					131,50
Plan incliné - Port Ambonne Forfait		Prix Fixe					69,80
Pompage/heure		Prix Fixe					151,30
Prestation main d'œuvre/h		Prix Fixe					53,50
Redevance Environnementale Annuelle	An	12 M	Longueur	0	999		10,70
Redevance Environnementale Passage	Nuit	1 J	Longueur	0	9999		0,03
Remorquage entre ports			Longueur	0	8		104,80
Remorquage entre ports			Longueur	8,01	11		179,30
Remorquage entre ports			Longueur	11,01	99999		449,50
Remorquage			Longueur	0	8		52,40
Remorquage			Longueur	8,01	11		89,60
Remorquage			Longueur	11,01	99999		224,70
Remorquage Salon		Prix Fixe					89,30
Adaptateur Caution		Prix Fixe					100
Taquet d'amarrage 5t		Prix Fixe					173,15
Taquet d'amarrage 2,5 t		Prix Fixe					59,36
USP - pompage eaux usées annuel		Prix Fixe					0
USP Pompage eaux usées - 11m		Prix Fixe					24,40

USP Pompage eaux usées de 11.01m à 15.00m	Prix Fixe						32,60
USP Pompage eaux usées de 15.01m à 18.00 m	Prix Fixe						38,40
USP Pompage eaux usées sup 18.01 m	Prix Fixe						52,38
Vie à Bord	Prix Fixe						810,30
Surveillance zone technique forfait annuel/lot	Prix Fixe						1455,30
Casier d'armement / an	Prix Fixe						211,90
Casier d'armement / mois	Prix Fixe						45,30
Déplacement camion déchet + personnel	Prix Fixe						424,10
Enlèvement pneu	Prix Fixe						22,60
Forfait Camion/heure	Prix Fixe						17,50
Nez de robinet	Prix Fixe						4,50
Raccord Rapide	Prix Fixe						7,92
Impression contrat papier	Prix fixe						10,00

Manutentions

Désignation	Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Manut grue auxiliaire (par ½ heure)		Longueur	0	99999	48,90
Manut./zone avec déplacement		Longueur	0	11	108,30
Manut./zone avec déplacement		Longueur	11,01	99999	210,80
Manut/zone Déquillage/Requillage		Longueur	0	11	108,30
Manut/zone Déquillage/Requillage		Longueur	11,01	99999	179,30
Manut/zone sans déplacement		Longueur	0	11	53,50
Manut/zone sans déplacement		Longueur	11,01	99999	108,30
Mâtage ou démâtage		Longueur	0	10	45,40
Mâtage ou démâtage		Longueur	10,01	20	66,40
Mâtage ou démâtage		Longueur	20,01	99999	90,80
FORFAIT journalier stockage de mâts					4,90
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	0	6,5	85,00
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	6,51	8	119,90
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	8,01	9,5	186,30
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	9,51	13	203,70
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	13,01	15,00	251,50
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	15,01	18	308,50
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	18,01	24	408,60
Mise à Terre ou Mise à l'eau		Longueur	24,01	27	511,10
Mise sur sangle		Longueur	0	11	108,30
Mise sur sangle		Longueur	11,01	99999	179,30
FORFAIT Mise sur sangle (pour 6 manutentions)		Longueur	0	11	326,50
FORFAIT Mise sur sangle (pour 6 manutentions)		Longueur	11,01	99999	544,20
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau	12 M	Longueur	0	6,5	253,90
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau	12 M	Longueur	6,51	8	360,90

FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	8,01	9,5	557,70
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	9,51	13	611,20
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	13,01	15	754,50
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	15,01	18	925,60
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	18,01	24	1226,00
FORFAIT Mise à Terre ou Mise à l'eau		12 M	Longueur	24,01	27	1533,30
Immobilisation du portique de levage (par ½ heure)	Prix Fixe					53,50

Zone technique stationnement à terre (fond de zone)

Désignation		Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Stationnement à Terre multicoque	jour	1j	Longueur	0	8	23,70
Stationnement à Terre multicoque	jour	1 j	Longueur	8,01	9,5	29,70
Stationnement à Terre multicoque	jour	1 j	Longueur	9,51	13	35,60
Stationnement à Terre multicoque	jour	1 j	Longueur	13,01	18	47,50
Stationnement à Terre multicoque	jour	1 j	Longueur	18,01	24	59,40
<hr/>						
Stationnement à Terre monocoque	jour	1 j	Longueur	0	8	7,90
Stationnement à Terre monocoque	jour	1 j	Longueur	8,01	9,5	9,90
Stationnement à Terre monocoque	jour	1 j	Longueur	9,51	13	11,90
Stationnement à Terre monocoque	jour	1 j	Longueur	13,01	18	15,80
Stationnement à Terre monocoque	jour	1 j	Longueur	18,01	24	19,80

Occupation du domaine public- Terrasses

Désignation		Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Terrasse Centre Couverte /m ²						81,40
Terrasse Excentrée Couverte /m ²						52,40
Terrasse centrée non Couverte/m ²						50,00
Terrasse Excentrée Non Couverte/m ²						44,20
Panneaux terrasse						117,50
Dépassement terrasse non autorisé/m ² /jour		1 j				140,00
Appareil à Glace Italienne/par appareil						140,80

Secteur Laqon Aqualand, Parc Lano et autres

Désignation		Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Terre-Plein/m ²				1	999	6,65
Terre-Plein/m ²				1000	1999	3,30

Terre-Plein/m ²				2000	9999	2,00
Terre-Plein Couvert/m ²						17,70
Terre-plein local fermé/m ²						37,65
Surface à flot (Zone de Baignade) /m ²				1	499	13,30
Surface à flot (Zone de Baignade) /m ²				500	999	09,97
Surface à flot (Zone de Baignade) /m ²				1000	1999	6,65
Surface à flot (Zone de Baignade) /m ²				2000	2999	3,30
Surface à flot (Zone de Baignade) /m ²				3000	9999	2,00

Activité de location « Jets-Ski »

Désignation	Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Terre-Plein/m ²			1	999	6,60
Terre-Plein/m ²			1000	1999	3,30
Terre-Plein/m ²			2000	9999	2,00
Terre-Plein Couvert/m ²					17,70
Terre-plein local fermé/m ²					37,70
Terrasse Quai Couverte/m ²					62,51
Terrasse Quai non couverte/m ²					52,55
Surface à flot /m ²					32,14
Jet-Ski/machine					443,30

Professionnels Chantiers de la Zone technique

Désignation	Période	Dim1/Dim2	Dim1 Min	Dim1 Max	MONTANT EN € T.T.C
Terre-Plein/m ²					4,90
Poste à quai ZT /m ²					9,90

5. CONDITIONS PARTICULIERES

Dispositions particulières pour les Clubs/Associations des Ports d'Occitanie

Pour les clubs/Associations des ports d'Occitanie une remise de 50% sera appliquée au cours de la période annuelle s'étendant du 01 octobre au 31 mars à la condition que le nombre de navires faisant escale au port du Cap d'Agde soit supérieur ou égal à 10. En dehors de cette période une remise de 10% sera accordée.

Pour « Les Glénans », basé à Marseillan, qui sont une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère des Sports il est mis en place une convention spécifique entre les deux parties prévoyant une remise annuelle de 20% sur l'ensemble des passages.

Pour les postes d'amarrage ne bénéficiant pas de l'ensemble des fluides

- 20% de remise sur le tarif annuel, si pas d'eau ET pas d'électricité
- 10 % de remise sur le tarif annuel, si pas d'eau OU pas d'électricité

Pour les postes sur fleurs de mouillage

-50 % de remise sur l'abonnement annuel car ces postes ne bénéficient pas de fluides (ni eau, ni électricité) et sont non accessibles par la terre.

Manutentions

Une réduction de tarif de 20% sur les mises à l'eau et les mises à terre et de 20% sur les manutentions sur zone au bénéfice de l'ensemble des usagers sera opérée pendant les périodes :

05/01/2026 au 15/02/2026
27/07/2026 au 16/08/2026
09/11/2026 au 20/12/2026

Paiement Fractionné

Pour un paiement en 4 fois : Frais ajoutés 2% du montant

Société Nationale de Sauvetage en Mer

Les équipiers de la SNSM du Cap d'Agde bénéficient de 10% de réduction sur leur redevance annuelle. Cette condition est fixée par une convention entre la société SODEAL et le Président de la SNSM du Cap d'Agde. En fin d'année le Président de la SNSM Cap d'Agde transmettra à la capitainerie un listing de chaque équipier afin de mettre à jour les contrats en amont de la période de renouvellement.

Régatiers du club de voile de la SORAC FFVoile

Dans le cadre du développement sportif local il est convenu d'un accompagnement tarifaire pour dynamiser l'activité des plaisanciers du Port du Cap d'Agde.

Selon le calendrier de l'année N des compétitions de la SORAC et compte tenu de la définition des termes "régate" (ensemble de courses dont les points s'additionnent pour donner un classement) et "challenge" (ensemble de régates pour une période ou appellation donnée), nous appliquerons pour l'année N+1 les réductions suivantes :

- Participation à 6 régates minimum, organisées par la SORAC : -10% de remise sur l'abonnement annuel.
- Participation à 7 régates minimum, organisées par la SORAC, incluant obligatoirement la régate du Port, et, ou 1 régate phare : -15% de remise sur l'abonnement annuel et 50% sur les manutentions toute l'année.
- Participation à 9 régates minimum, organisées par la SORAC incluant une des 3 régates "phares" d'Agde dont au moins la REGATE DU PORT : -20% de remise sur l'abonnement annuel et 50% sur les manutentions toute l'année.
- Participation à 12 régates minimum, organisées par la SORAC incluant obligatoirement 3 régates "phares" d'Agde dont au moins la REGATE DU PORT : -25% de remise sur l'abonnement annuel et 50% sur les manutentions toute l'année.

En fin d'année le Président de la SORAC nous transmettra un listing de chaque régatier afin de mettre à jour les contrats.

Les organisateurs (comité ; mouilleur et assistance) bénéficient de 30% de réduction sur le tarif annuel et de 50% sur une manutention dans l'année.

Professionnels Chantiers de la Zone Technique

Remise de 10 % sur les tarifs d'usage (hors période de remise spéciale, hors stockage de mâts, hors forfait et hors stationnement sur terre-plein)

Activité professionnelle utilisant une place de port (*Balade en mer, stage de voile et autres activités*)

Majoration de 30% du tarif annuel plaisancier

6- NOUVEAUX TARIFS

Désignation	MONTANT EN € T.T.C
Touch & go : bateaux à passagers non-clients (Non titulaire d'un contrat annuel au Port du Cap d'Agde) : embarquement et débarquement de passagers dans l'enceinte du port (Zone d'accostage : quai Mole Ouest-Avant-Port et Quai di Dominico)	50,00
Tarif Carte accès escales	2,00
Tarif Pêcheurs Avant-Port AOT	9,15/m ²
Création carte d'accès portuaire pour le nouveau système d'accès pontons, sanitaires, parkings : 2 cartes seront offertes par contrat, Remplacement carte perdue, facturation de la nouvelle carte pour ré-encodage	10,00
Carte d'accès au port pour Professionnels extérieurs	100,00 (renouvelable chaque année)
Carte d'accès au port pour professionnels du nautisme commune d'Agde, gratuite / sur justificatifs salariés	0,00
Tarif Majoration sans droit ni titre pour les terrasses	Majoration 50% du total de la facture
Boutique : Gobelet Port du Cap d'Agde	1,98
Boutique : Autocollant Port du Cap d'Agde	0,49
Boutique : Pavillon Port du Cap d'Agde	2,97
Boutique : Flûte Port du Cap d'Agde	6,43

Tarifs emplacements équipés de bornes systèmes régulateur de fluides avec compteurs

Forfait énergie compris dans l'abonnement annuel	Kwh/an inclus	M ³ /an inclus	
Moins de 5 M (0 à 5,00)	368	23	Au-delà tarification au Kw supplémentaire 0,37 centimes € /Kwh et au M3 supplémentaire 4,98€ /M3
5.01 à 6.50 M (5,01 à 6,50)	493	31	
6.51 à 8.00 M (6,51 à 8,00)	607	38	
8.01 à 9.50 M (8,01 à 9,50)	733	46	
9.51 à 11.00 M (9,51 à 11,00)	880	55	
11.01 à 13.00 M (11,01 à 13,00)	1 067	67	
13.01 à 15.00 M (13,01 à 15,00)	1 303	82	
15.01 à 18.00 M (15,01 à 18,00)	1 582	100	
18.01 à 24.00 M (18,01 à 24,00)	2 066	130	
Au-delà de 24.00 M par mètre supplémentaire (24,01 à 50,00)	165	10	

Tarification au réel

0,37 centimes € /Kwh

4,98€ /M³

7- SERVICES

Services généraux

Forfait camion 20 € / h

Prestation main d'œuvre 60 € / h

Enlèvement déchet 2 € / kg

Pompage de sécurité 160 €/ h

Amarre 6 €/mL

Bateau de servitude – Remorquage

- de 8 mètres..... 250 €

+ de 8,01 mètres..... 350 €

Majoration de 100% appliquée pour remorquage entre les ports gérés par la Régie des Ports